



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MEUSE

**Extrait du Registre des Délibérations
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 MAI 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt huit mai à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Ville de VERDUN s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Samuel HAZARD, Maire,

**Examen et vote du
COMPTE
ADMINISTRATIF
2023 - Budget
PRINCIPAL**

DVV2024_0044

Présents :

Monsieur Samuel HAZARD, Monsieur Bernard GOEURIOT, Madame Angelina DE PALMA-ANCEL, Monsieur Pierre JACQUINOT, Madame Sylvie BOURDIN WATRIN, Monsieur Fabrice WEISSE, Madame Diana MOUNZER, Madame Maryvonne COLLIGNON, Monsieur Patrick CORTIAL, Monsieur Antoni GRIGGIO, Monsieur Eric BAL, Madame Jacqueline BRABANT, Monsieur Philippe DEHAND, Madame Pascale BATTOU, Monsieur Philippe COLAUTTI, Monsieur Guillaume ROUARD, Madame Emmanuelle CASAGRANDE, Monsieur Jean-François THOMAS, Madame Karen SCHWEITZER, Madame Dominique GRETZ, Monsieur Mathieu HOUSSON, Monsieur Jean-Bernard LAHAUSSE, Monsieur Quentin BROCHET

Absents-excusés :

Madame Cécile HAROS, Madame Jennifer GHEWY, Madame Julia RICHARD, Madame Nasra ANRIFIDINE, Madame Christel RENAUD, Monsieur Pascal BURATI

Ont délégué leur droit de vote conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Monsieur Gérard STCHERBININE à Monsieur Fabrice WEISSE
- Madame Christine PROT à Madame Angelina DE PALMA-ANCEL
- Madame Agnès GIROUX à Monsieur Pierre JACQUINOT
- Madame Sandrine JACQUINET DEBEAUMOREL à Madame Karen SCHWEITZER

Entendu l'exposé de Monsieur Bernard GOEURIOT, Premier Adjoint,

Synthèse de la délibération

Le Compte Administratif est le bilan financier de l'ordonnateur (le Maire). Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes d'un exercice. Il est soumis à l'approbation de l'assemblée délibérante.

Les Balances Générales du Compte Administratif de 2023 pour le budget Ville de Verdun

s'arrêtent aux chiffres suivants :

2023	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Cumulé
Total des dépenses de l'exercice	10 805 629,64	11 215 194,32	22 020 823,96
Total des recettes de l'exercice	7 420 367,47	13 452 778,98	20 873 146,45
Résultat de l'exercice	- 3 385 262,17	2 237 584,66	- 1 147 677,51
Résultat reporté 001 et 002	3 450 570,72	2 307 278,73	5 757 849,45
Résultat cumulé	65 308,55	4 544 863,39	4 610 171,94

Le résultat de l'exercice de la section de fonctionnement se traduit par un excédent de 2 237 584,66 € sur lequel une affectation à la section d'investissement sera déterminée par délibération.

Compte tenu du passage au vote par opération en investissement au 1er janvier 2024, il n'a pas été possible techniquement de procéder au report des restes à réaliser fin 2023.

Il est demandé à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur le Compte Administratif établi suivant l'instruction comptable M57.

• **Contexte – Problématique**

Le Budget afférent à l'exercice qui vient de se clore était un état de prévisions. Il s'agit maintenant de constater comment et dans quelles mesures ces prévisions se sont réalisées.

Cette constatation est opérée au moyen de comptes :

- le Compte de Gestion établi par le gestionnaire des deniers, le Service de Gestion Comptable de Verdun (SGC),
- le Compte Administratif établi par l'ordonnateur donc le Maire.

Le Compte Administratif fige le passé, mais il est la base d'appréciation de la situation financière de la collectivité. Son établissement est indispensable pour l'élaboration des documents budgétaires des exercices suivants.

Il reprend les mêmes rubriques que le Budget Primitif. Il est le relevé de toutes les opérations financières, recettes et dépenses, qui ont été effectuées dans le courant d'un exercice, en l'occurrence du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 plus la journée complémentaire de janvier 2024.

Il est proposé de bien vouloir désigner un président pour la présentation du Compte Administratif 2023.

La présentation du Compte Administratif s'effectue au travers du document budgétaire notamment :

- du détail par article tant en dépenses qu'en recettes de la section d'investissement et de la section de fonctionnement transmis en version dématérialisée.

- des informations générales où figurent les données financières afférentes aux ratios. Ceux-ci ont été calculés conformément aux méthodes de calculs des ratios nationaux et ne tiennent pas compte des spécificités propres à notre collectivité.

Vous trouverez ci-après le tableau retraçant les ratios obligatoires dont certains ont fait l'objet de retraitement ainsi que le tableau des ratios consolidés :

	Ratios loi ATR apparaissant au CA	Ratios retraités suivant nos spécificités	Ratios nationaux de la strate Année 2021
Dépenses réelles de fonctionnement / population	423	423	1154
Produits des impositions directes / population	190	190	613
Recettes réelles de fonctionnement / population	730	730	1 351
Dépenses d'équipement brut / population	507	227	331
Encours de la dette / population	243	202	816
D.G.F. / population	399	399	172
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	4.81 %	29.52 %	59.70 %
Dépenses de fonctionnement & remboursement de la dette / recettes réelles de fonctionnement	60.60 %	60.28 %	92,00 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	69.47 %	31.10 %	24.50 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	32.22 %	27.71 %	60.40 %

La 1ère colonne correspond aux ratios calculés selon les normes comptables nationales (loi ATR)

La 2ème colonne correspond aux ratios calculés selon une méthode identique mais après isolement des flux entre collectivités.

La 3ème colonne est extraite du site collectivités locales.gouv.fr - rubrique collectivités locales en chiffres année 2022 correspondant au compte de gestion 2020 – strate de 10 000 à moins de 20 000 habitants.

Les retraitements concernent essentiellement la mutualisation d'une partie de l'encours de la dette et du personnel avec la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun.

Pour une information plus complète, compte tenu du niveau élevé de transfert de compétences et de la mutualisation globalisée des services, vous trouverez ci-après un tableau similaire qui reprend les données cumulées de l'ensemble des structures.

	Ratio consolidés Ville et CAGV 2023	Moyenne des Ratio nationaux VV+ AGGLO 2021
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 490	1 577
Produits des impositions directes / population	531	840
Recettes réelles de fonctionnement / population	2 000	1868
Dépenses d'équipement brut / population	876	432
Encours de la dette / population	926	1195
D.G.F. / population	508	258
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	37.76 %	
Dépenses de fonctionnement & remboursement de la dette / recettes réelles de fonctionnement	80.43 %	
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	45.81 %	
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	49.30 %	
Encours de la dette / épargne brute	1.91	

En conclusion, la situation financière de la Ville de Verdun reste très satisfaisante.

L'épargne nette (marge d'autofinancement courante) est de 5.0 millions d'euros. L'épargne brute représente 42% des recettes réelles de fonctionnement. Le remboursement de la dette par habitant est de 202 euros à comparer à la moyenne nationale de 816 euros.

L'analyse budgétaire par section est présentée en annexe.

- **Cadre et solution(s) proposée(s)**

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales,

- Le Compte Administratif doit être voté après que l'assemblée délibérante se soit prononcée sur le compte de gestion. Ce vote doit intervenir dans les 6 mois qui suivent la fin de l'exercice soit au plus tard le 30/06 de l'année suivante ;

- Cette présentation du Compte Administratif interviendra après l'élection d'un Président de séance ;

- Monsieur le Maire se retire et ne participe pas au vote.

Pour information, le document budgétaire et l'annexe sont consultables à l'Hôtel de Ville en version papier et/ou dématérialisée.

Il est également disponible à distance, sur le site internet suivant :

<http://94.127.15.12:8180>

Login : verdun

Mot de passe : verdun

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à **l'unanimité**,
1 sans participation : Samuel HAZARD

ADOpte le COMPTE ADMINISTRATIF 2023 du BUDGET PRINCIPAL tel qu'il lui est présenté.

M. le Maire certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de publicité et de transmission prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales.

DELIBERE en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme par le Maire, soussigné qui déclare avoir accompli les formalités d'affichage prescrites par l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L



Signé électroniquement par : Samuel
HAZARD
Date de signature : 29/05/2024
Qualité : Maire de Verdun

Samuel HAZARD

Recours, informations des usagers.

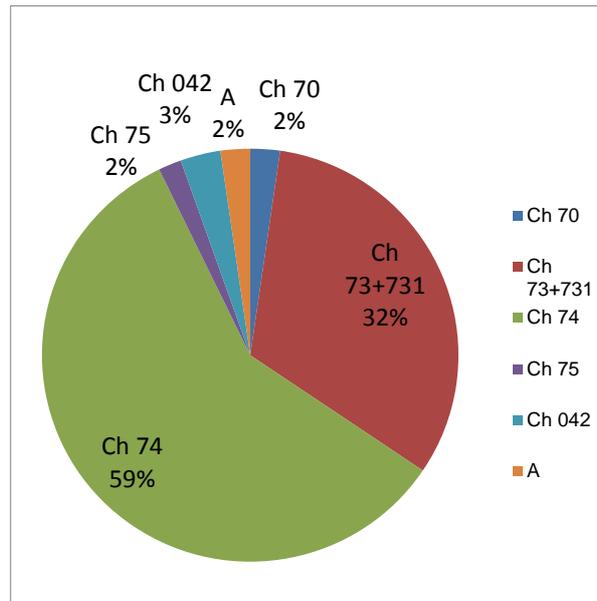
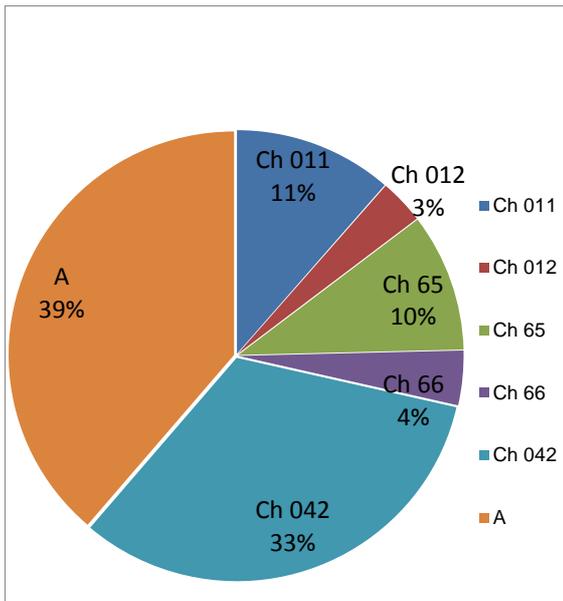
Il est possible de contester la présente décision auprès du « Tribunal Administration de Nancy – 5, place de la Carrière – C.O. N°38 – 54036 NANCY CEDEX – Tél : 03.83.17.43.43 – dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
Ch 011	1 279 199	Ch 70	308 555,47
Ch 012	363 548	Ch 73+731	4 323 971
Ch 65	1 117 950	Ch 74	7 850 437
Ch 66	441 500	Ch 75	241 537
Ch 042	3 668 296	Ch 042	420 749
autres A	4 344 701	autres A	307 529
dont 014	4 343 352	dont 013	110
dont 67	1 179	dont 76	76 590
dont 68	171	dont 77	9 431
dont 68	171	dont 78	221 399
Sous- Total	11 215 194	Sous- Total	13 452 779
		002	2 307 279
Total	11 215 194	Total	15 760 058

résultat de fonctionnement de l'exercice : 2 237 585

résultat de fonctionnement cumulé : 4 544 863



011 : Charges à caractère général

012 : Charges de personnel

65 : Autres charges de gestion courante (subventions versées..)

66 : Charges financières

042 : Opération d'ordre de section à section (dotations aux amortissements)

A : autres dont

014 : Atténuations de produits

67 : Charges exceptionnelles

68 : Provisions

70 : Produits des services, du domaine, ventes

73 : impôts et taxes

74 : Dotations, subventions et participations

75 : Autres produits de gestion courante

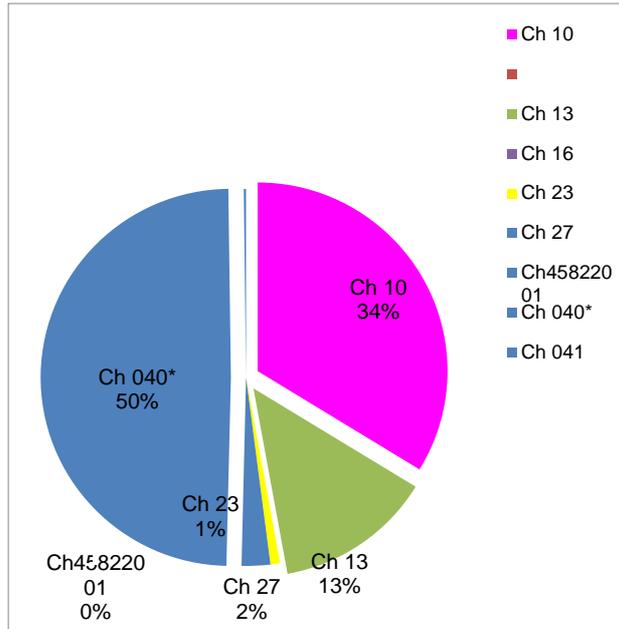
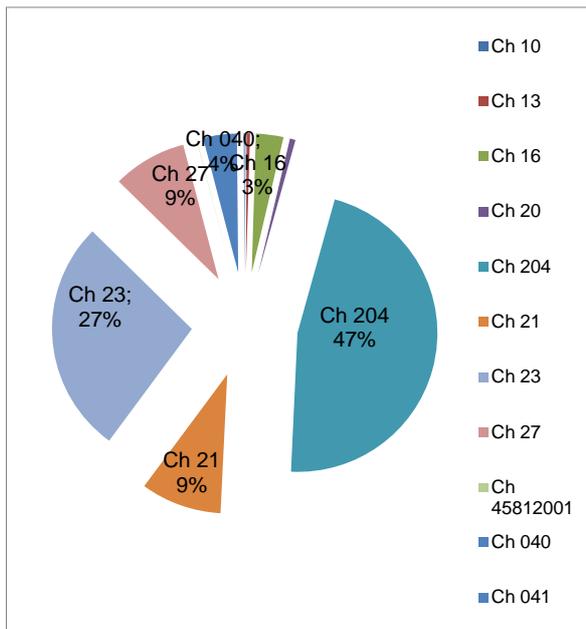
042:Opération d'ordre de section à section (quote-part des subventions d'investissement transférées)

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
Ch 10	6 954	Ch 10	2 503 936
Ch 13	44 400	Ch 13	993 304
Ch 16	342 207	Ch 16	0
Ch 20	71 530	Ch 23	61 077
Ch 204	5 019 467	Ch 27	179 386
Ch 21	1 010 340	Ch45822001	
Ch 23	2 950 129	Ch 040*	3 668 296
Ch 27	923 900	Ch 041	14 369
Ch 45812001	1 584		
Ch 040	420 749		
Ch 041	14 369		
Sous- Total	10 805 630	Sous- Total	7 420 367
		001	3 450 571
Total	10 805 630	Total	10 870 938

résultat d'investissement de l'exercice : -3 385 262

résultat d'investissement cumulé : 65 309



- 13 : Subventions d'investissement reçues
- 16 : Emprunt et dettes assimilées
- 20 : Immobilisations incorporelles
- 204 : Subventions d'équipement versées
- 21 : Immobilisations corporelles
- 23 : Immobilisations en cours
- 26 : Participations et créances rattachées à des participations
- 27 : Autres immobilisations financières
- 040 : Opérations d'ordre de transferts entre sections

- 10 : Dotations fonds divers et réserves
- 13 : Subventions d'investissement reçues
- 21 : Immobilisations corporelles
- 23 : Immobilisations en cours
- 27 : Autres immobilisations financières
- 040 : Opérations d'ordre (DAA...)*
- *Il s'agit de dotations aux amortissements

ANALYSE BUDGETAIRE - FONCTIONNEMENT	
1 Recettes Reelles de Fonctionnement	13 031 337
2 Dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie	7 554 645
dont part affecté aux intérêts rattachés à l'exercice	364 910
Autofinancement dégagé (1-2)	5 476 692
+ transferts de charges (ordre)	0
- Produits des cessions d'immobilisations	0
Epargne Brute corrigé	5 476 692
- Remboursement du capital (hors reaménagement et propre à la Ville)	506 883
Epargne nette (marge d'autofinancement courant)	4 969 809
Taux d'épargne (épargne brute corrigé /recettes réelles de fonct)	42,03%
Capacité Courante de financement (CCF)	5 841 603
Annuités (Remboursement du capital + Intérêts versés)	782 366
Epargne Brute corrigé	5 476 692
- Dotations aux amortissement	3 668 296
- Autres charges exceptionnelles d'ordres (6741)	0
+ solde des ICNE (avant 2006)	
+ Solde des provisions (avant 2006)	
+ Quote-part de subventions virée en fonctionnement	420 749
+ Autres produits exceptionnels d'ordres	0
Résultat de fonctionnement de l'exercice	2 229 145
+ Solde du report à nouveau après affectation	2 374 773
Résultat à affecter	4 603 919